

ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1^{ère} CLASSE

CONCOURS EXTERNE SESSION 2015

ÉPREUVE

Questionnaire appelant des réponses brèves portant sur les domaines suivants relatifs au fonctionnement des services dans lesquels un adjoint territorial du patrimoine de 1^{ère} classe peut être appelé à servir : accueil du public, animation, sécurité des personnes et des bâtiments.

Durée : 1 heure
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ♦ L'utilisation de la calculatrice (non programmable) est autorisée pendant la durée de l'épreuve.
- ♦ Une présentation peu soignée donne lieu à la perte d'un point, tout comme plus de 10 fautes d'orthographe.

Ce document comprend 5 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

Si incomplet, en avertir un surveillant

SUJET :

1 Le développement de la lecture publique est-elle une compétence obligatoire d'une commune ? (0,5 point)

.....

2 À quoi correspond le devoir de neutralité du fonctionnaire ? (0,5 point)

.....
.....
.....

3 Qu'est-ce qu'une revue « pure player » ? (1 point)

.....
.....

4 Un usager se plaint de la présence, dans les collections de la Médiathèque municipale, d'un document sur un sujet de société qui lui déplaît.

Il souhaite que vous le retiriez des collections. Que lui répondez-vous ? (2 points)

.....
.....
.....
.....

5 Qui a écrit le livre intitulé « les Croix de bois » ? (0,5 point)

a. Roland Dorgelès

b. Henri Barbusse

c. Erich Maria Remarque

6 Qui a réalisé le film « Les sentiers de la Gloire » (Paths of Glory) ?
(0,5 point)

- a. Orson Welles
- b. Stanley Kubrick
- c. Cecil B. DeMille

7 Lequel de ces services est un service déconcentré de l'État ? (0,5 point)

- a. La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- b. Une bibliothèque départementale de prêt
- c. Une bibliothèque municipale à vocation régionale

8 Explicitiez la différence entre écouter un fichier numérique en streaming ou en téléchargement. (2 points)

.....

.....

.....

.....

9 Un animateur socio-culturel vous demande s'il peut, dans le cadre de ses activités professionnelles, emprunter un DVD pour le visionner avec les usagers de sa structure. Que lui répondez-vous ? (2 points)

.....

.....

.....

.....

10 Quel service départemental contrôle et vise obligatoirement tous les bordereaux d'élimination d'archives communales ? (0,5 point)

.....

.....

11 Un auteur peut-il aujourd'hui interdire le prêt de son ouvrage dans une bibliothèque française ? Explicitiez votre réponse. (1 point)

.....
.....
.....
.....

12 Développez le sigle C.H.S.C.T. et définissez ses missions principales. (2 points)

.....
.....
.....
.....

13 En France, comment se définit, pour un auteur, le droit de paternité ? (1 point)

.....
.....
.....
.....

14 Quelle compétence obligatoire en matière culturelle détient la commune ? (1 point)

.....
.....

15 Développez les sigles B.D.P./ B.P.I. (1 point)

.....
.....

16 Développez le sigle C.A.D.A. et présentez les missions de cette structure.
(2 points)

.....
.....
.....

17 Définissez le droit de divulgation et le droit de repentir accordés aux auteurs en France. *(2 points)*

.....
.....
.....
.....